

# Panorama de la vie associative en Indre-et-Loire

Décembre 2007

Cécile BAZIN - Marie DUROS  
Marie LACLAU – Jean-Baptiste PIOCHAUD - Jacques MALET



# Les objectifs

**Ce panorama est destiné à :**

- **présenter les principaux éléments concernant la vie associative de l'Indre-et-Loire et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,**
- **valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif du département,**
- **partager ces constats avec les décideurs du département pour mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation de l'Indre-et-Loire,**
- **fournir aux chercheurs de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.**

# Le contenu de cette présentation

- ❖ Un point précis sur **les associations nouvelles créées depuis 10 ans**, à partir des données du Journal Officiel :
  - l'évolution année par année, comparée au plan national et régional,
  - les différences observées au sein même du département : dans l'arrondissement de Tours, dans les deux sous-préfectures, ainsi que dans les 3 communes chefs-lieux,
  - les principales activités (objets) des associations créées au cours de la décennie.
  
- ❖ Quelques informations sur **les associations sportives**, issues des statistiques du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.
  
- ❖ Un bilan détaillé de **l'emploi dans les associations** du département, à partir des données de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS - URSSAF) :
  - le nombre d'associations employeurs, le nombre de salariés, la masse salariale,
  - leur poids au sein du secteur privé en termes d'effectifs salariés et de masse salariale,
  - leur répartition suivant la taille des associations,
  - leur répartition suivant les principaux secteurs d'activités,
  - l'évolution de l'emploi associatif depuis 2000.
  
- ❖ Une **estimation du nombre d'associations vivantes** dans le département.
  
- ❖ Une **estimation du nombre de bénévoles**.

# L'Indre-et-Loire en quelques mots

En parcourant le site de la préfecture, on découvre que l'Indre-et-Loire, **c'est aujourd'hui** :

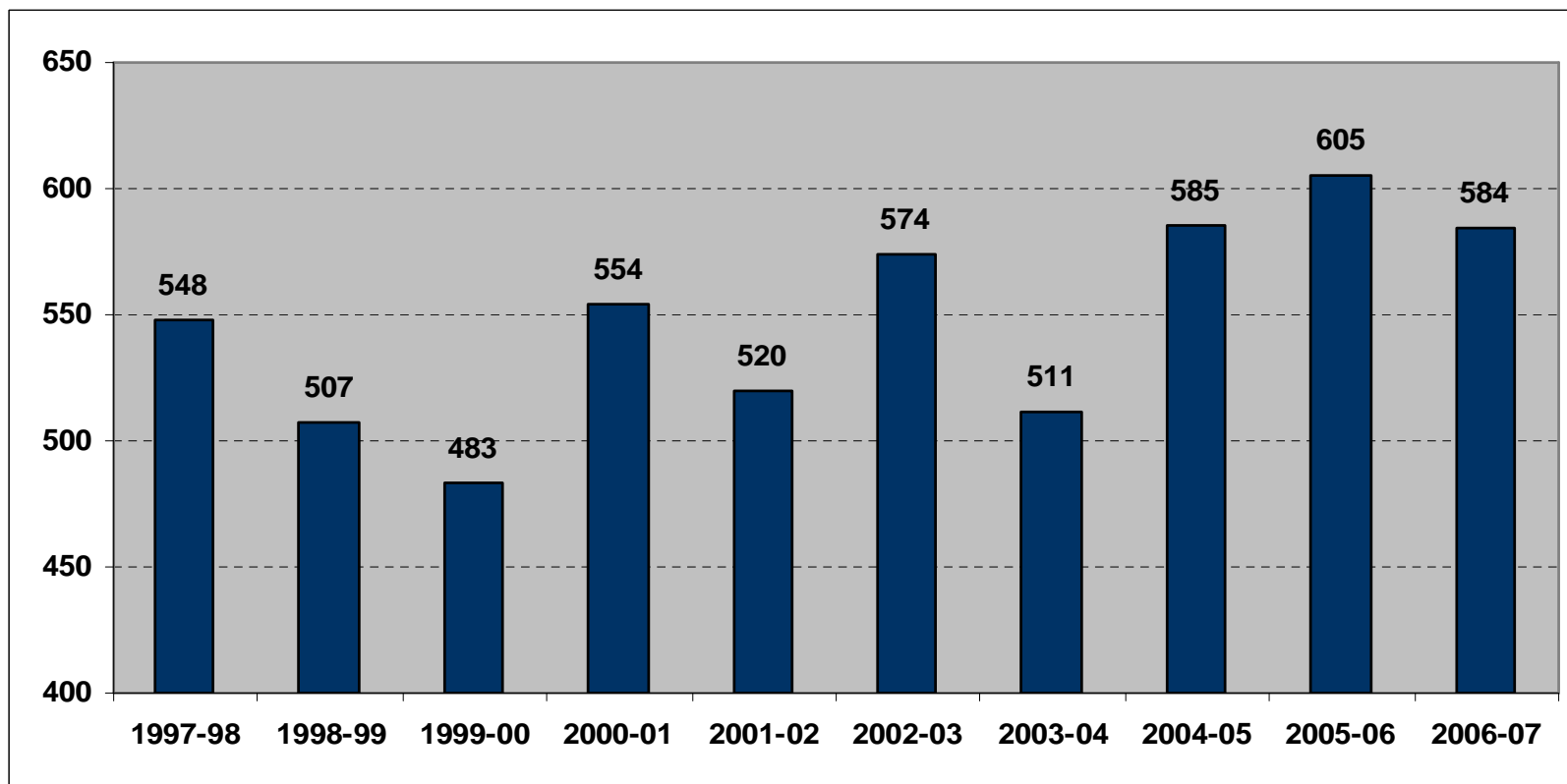
- 567 878 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2004, + 4,6 % entre 1990 et 1999 (+ 3,4 % pour la France entière),
- Au recensement général de 1999, l'arrondissement de Tours comptait 424 412 habitants, celui de Chinon, 80 577; celui de Loches, 48 758.
- la moitié de la population résidant dans l'une des 23 communes de l'agglomération de Tours,
- 26% de moins de 20 ans (France : 24,6%),
- un taux de chômage de 7,6% au 31 décembre 2006 (France : 8,6%)
- 1 500 000 touristes qui passent au moins une nuit en Touraine, chaque année.

On apprend également que l'Indre-et-Loire devrait connaître, **dans l'avenir**, des conditions favorables à son développement économique, notamment grâce à :

- une confirmation du dynamisme démographique permettant d'envisager une population de 600.000 habitants en 2020,
- une desserte routière et ferroviaire encore améliorée (prolongement de la ligne TGV de Tours à Bordeaux, mise en service des autoroutes Tours - Nantes, Tours - Vierzon et Alençon - Le Mans - Tours, prolongement du périphérique de Tours),
- un élargissement de l'offre foncière et immobilière pour les entreprises (mise à l'étude d'une grande zone d'activité au sud de l'agglomération tourangelle aménagée pour l'accueil d'établissements classés, projet d'un centre de logistique pour les transports dans l'agglomération tourangelle).

**Dans ce contexte, que peut-on dire de la vie associative du département ?**

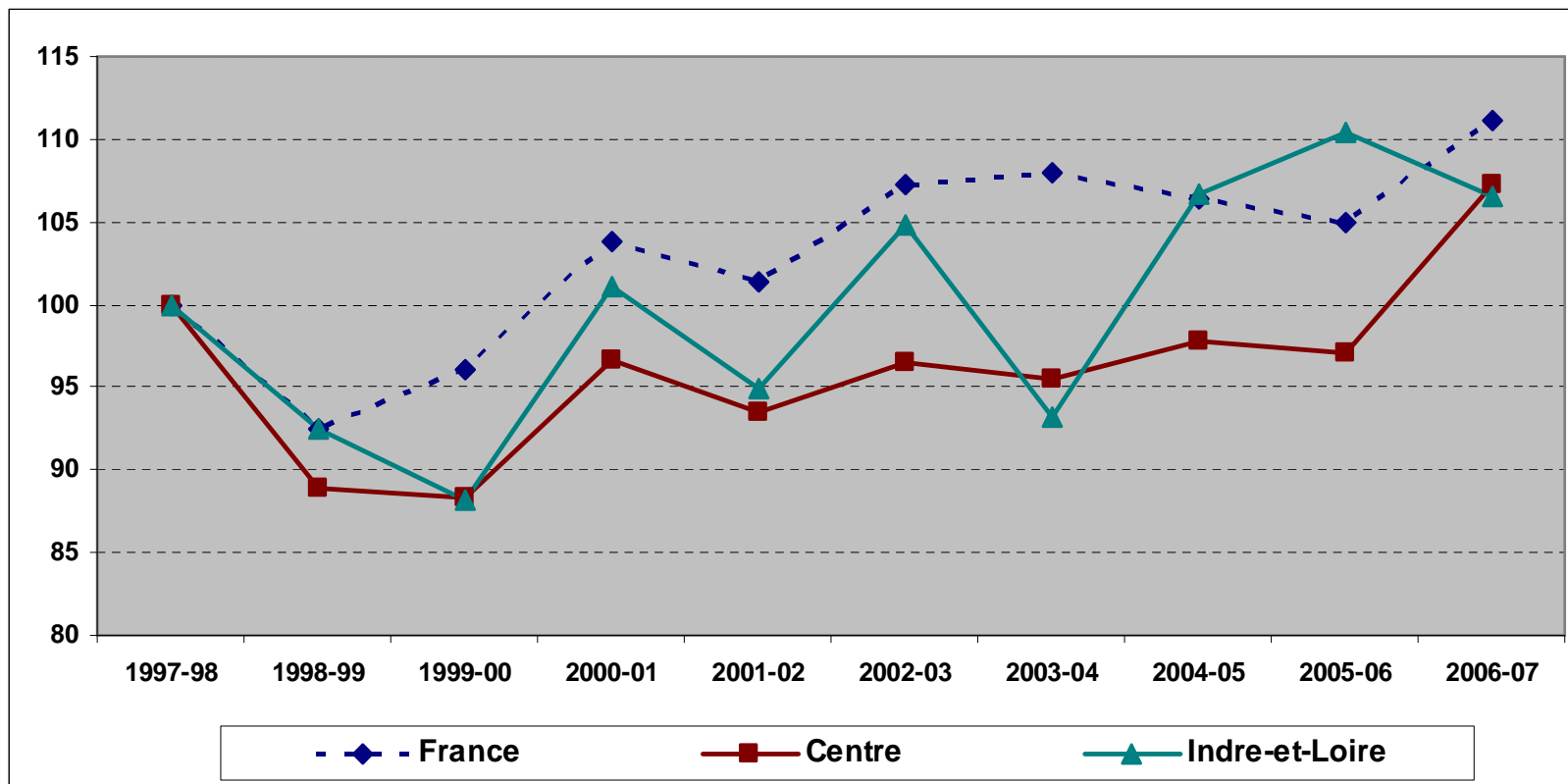
# 600 nouvelles associations chaque année depuis 2004 !



Source : Journal officiel

**Le rythme des créations, ici mesuré selon l'année scolaire sur laquelle se construit la vie associative, se montre assez irrégulier, entre 480 et 600 créations. Les trois dernières années affichent des records. Au bilan, près de 5.500 associations nouvelles au cours de la dernière décennie.**

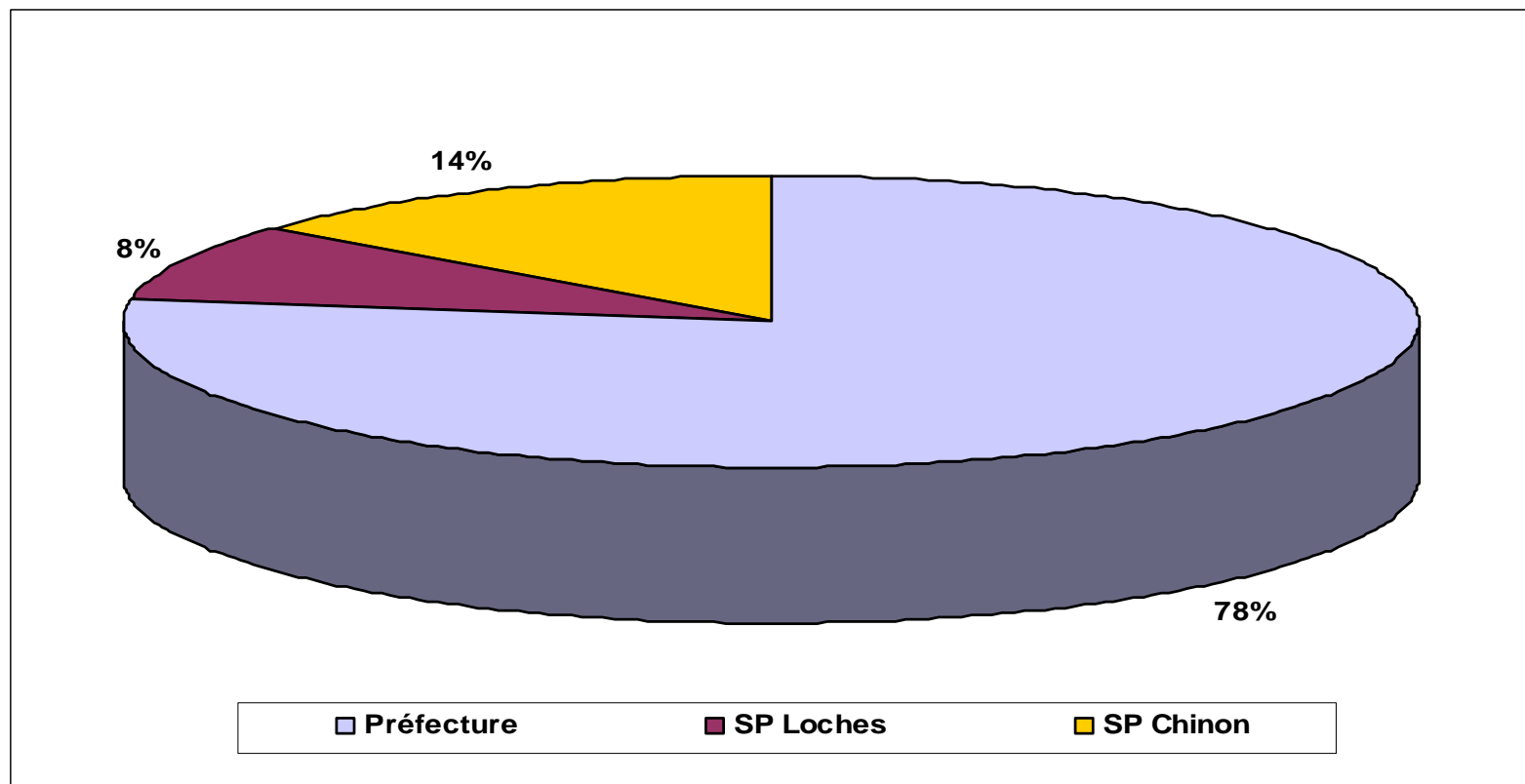
## Evolution plus contrastée en Indre-et-Loire (en base 100)



Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. L'évolution est présentée en base 100 en 1997-1998.

La courbe des créations de la région Centre épouse assez bien la courbe nationale. Celle du département est nettement plus accidentée. Les trois dernières années constituent des années records. La dernière année s'oppose cependant à la tendance à la hausse observée aux plans régional et national.

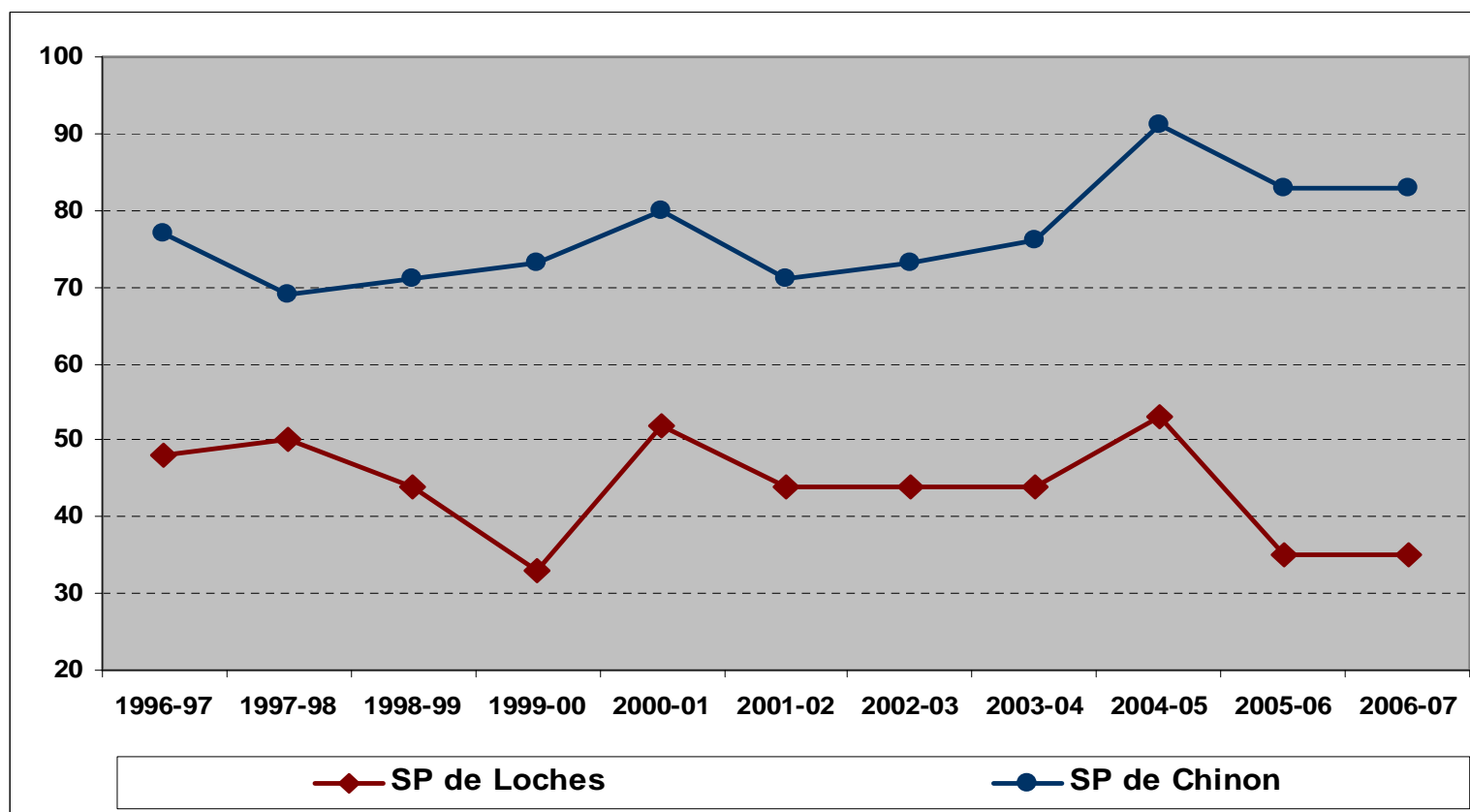
## Où sont déclarées les associations d'Indre-et-Loire ?



Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. Cette répartition a été calculée sur 10 ans (1997-98 à 2006-07).

**Avec une moyenne annuelle décennale de plus de 420 associations nouvelles, l'arrondissement chef-lieu de Tours enregistre à lui seul 78% des créations. La sous-préfecture de Chinon, 14% avec près de 80 associations nouvelles chaque année. Celle de Loches, 8% avec près de 50 en moyenne annuelle.**

# Les créations dans les sous-préfectures d'Indre-et-Loire



Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. Lecture : les données sont exprimées en nombre de créations.

En Indre-et-Loire, 4 associations sur 5 sont enregistrées en préfecture, à Tours (ceci est à rapprocher du poids démographique de l'agglomération). La courbe des créations y est donc logiquement très voisine de la courbe du département. Pour les créations dans les 2 sous-préfectures, les évolutions annuelles sont très proches depuis 2001.

## Les créations dans les 3 communes chefs-lieux

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations en 2006-07	Moyenne annuelle pour 1000 habitants (1)
<b>Tours</b>	<b>1 644</b>	<b>186</b>	<b>1,2</b>
<b>Chinon</b>	<b>150</b>	<b>23</b>	<b>0,8</b>
<b>Loches</b>	<b>139</b>	<b>10</b>	<b>0,8</b>
<b>Département</b>	<b>5 444</b>	<b>584</b>	<b>1,0</b>

Source : Journal officiel et INSEE. Traitement CerPhi.

- Le nombre de créations annuelles pour 1000 habitants est un indice qui traduit à la fois les attentes de la population et le dynamisme de ceux que nous nommons les « *bâtisseurs associatifs* ». Il est plus élevé à Tours. Pour autant, on doit le mesurer à la lumière du tissu associatif vivant : en effet, un indice élevé pourrait tout à fait traduire une « *frénésie créatrice* » conduisant à des concurrences et à un plus difficile partage des ressources humaines bénévoles et financières. Un indice assez bas peut traduire un bon équilibre local en matière de besoins, et une bonne stabilité des associations.
- L'indice départemental de 1,0 est légèrement supérieur à l'indice régional (0,9) et un peu plus faible que l'indice national de 1,1.

# Des associations nouvelles : pour quoi faire ?

Répartition (en pourcentage) des créations départementales, selon les principaux objets et au cours des dix années écoulées

Objet	France	Centre	Indre-et-Loire
Sports	12,7	15,4	13,7
Culture	22,5	20,7	22,9
Loisirs	15,2	16,8	16,1
Social	16,9	15,8	15,1
Environ.	2,6	2,7	2,9
Autres	30,1	28,6	29,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. Lecture : 12,7% des associations créées en France, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». L'Indre-et-Loire en comporte 13,7%.

- Dans le département, et plus encore au niveau régional, il se crée proportionnellement davantage d'associations sportives que dans l'ensemble national.
- Tel est le cas également dans le domaine des loisirs.
- En matière culturelle, le département dépasse les moyennes nationale et régionale, avec des créations d'associations proportionnellement plus nombreuses.
- Inversement, l'Indre-et-Loire enregistre une proportion de créations un peu plus faible qu'ailleurs dans le domaine social. Redisons ici avec insistance qu'une faible proportion de créations peut tout à fait être lue positivement, traduisant une grande stabilité et une bonne solidité du tissu existant dans le secteur considéré.
- L'intérêt du département pour les sujets liés à l'environnement paraît plus marqué qu'ailleurs.

# L'objet des créations dans chaque arrondissement

Ventilation des créations (en pourcentage)  
en fonction des principaux objets,  
et sur une période de dix ans.

	Préfecture de Tours	SP de Chinon	SP de Loches
Sports	12,9	16,6	15,9
Culture	23,8	19,4	20,8
Loisirs	15,4	17,7	19,5
Social	15,6	13,1	14,4
Envir.	2,4	4,8	4,1
Autres	30,0	28,4	25,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. Lecture : 12,9% des associations créées dans l'arrondissement de Tours, au cours de la décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». On en compte 16,6%, dans l'arrondissement de Chinon et 15,9% dans celui de Loches.

- La répartition des créations d'associations à Tours (DDJS : guichet unique des associations) se distingue assez nettement de celle des créations enregistrées dans les 2 sous-préfectures du département. Rien de surprenant dans le contexte urbain de l'agglomération tourangelle, bien différent du reste du département.

- On note cependant des activités dominantes dans chacun des arrondissement :

- C'est à **Tours** que l'on a enregistré le plus d'associations nouvelles dans les domaines de la **culture** et du **social**, au cours des 10 dernières années écoulées.

- Les créations d'associations dans le **sport** et l'**environnement** ont été plus nombreuses en sous-préfecture de **Chinon**.

- L'arrondissement de **Loches** a marqué un intérêt plus fort pour les **loisirs**.

# Les associations sportives en Indre-et-Loire

## Quelques chiffres clefs

	France	Région Centre	Indre et Loire
Nombre de clubs en 2006	167 220	7 830	1 700
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,8	3,2	3,0
Nombre de licenciés par club	88	76	73

Source : ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et population estimée par l'INSEE au 1.01.2004

- On compte **1 700 clubs** dans le département. Rapportée à la population, cette présence sportive est légèrement supérieure à la moyenne nationale.
- Ceci est à rapprocher de la proportion de créations de clubs un peu plus forte qu'ailleurs (13,7% contre 12,7% au niveau national).
- Le nombre de licenciés par club est inférieur à la moyenne nationale, et voisin de la moyenne régionale.
- Ces clubs résistent particulièrement bien dans le temps : en prenant en compte les clubs existants il y a **dix ans**, les clubs créés en une décennie, et le nombre de clubs aujourd'hui, on compte **un millier de disparitions, soit 36,5%** des clubs qui ont eu une activité au cours de cette même période de référence. Un chiffre bien inférieur à la moyenne nationale d'environ **40%**.

# Le poids économique et social du secteur associatif en Indre et Loire

Selon l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS – URSSAF) et la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), il y avait en France, fin 2006, plus de 170.000 associations employeurs, comptant environ 1.700.000 salariés. Ainsi, l'emploi associatif représente 8,5% de l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel, et 6,4% de la masse salariale totale correspondante.<sup>[1]</sup>

## En Indre-et-Loire, 9,3% des salariés du privé sont employés dans une association

- Le régime général enregistrait 1.634 associations employeurs dans le département comportant, au 31.12.2006, 14 944 salariés.
- Le régime agricole enregistrait, lui, 663 salariés répartis dans 58 associations.
- Ainsi, les 1 692 associations et les 15 607 salariés, représentent dans le département :
  - 9,3 % des salariés du secteur privé (Centre : 8,6 % ; France : 8,5 %)
  - 6,8 % de la masse salariale du secteur privé (Centre : 6,4 % ; France : 6,4 %)
- Selon la direction générale des impôts, on comptait, au 30 juin 2006, 239 associations fiscalisées en Indre-et-Loire, c'est-à-dire ayant pour partie une activité considérée comme commerciale et donc assujettie à la TVA et éventuellement à l'impôt sur les sociétés.

[1] La méthodologie utilisée est disponible sur le site du CerPhi [www.cerphi.org](http://www.cerphi.org) dans « *La France associative en mouvement* » Octobre 2007.

# Les effectifs salariés dans les associations d'Indre-et-Loire

	Associations employeurs par tranche d'effectifs (en %)		Effectif moyen pour chaque tranche	
	En Indre et Loire	Au plan national	En Indre et Loire	Au plan national
Moins de 3 salariés	59,3	56,6	1,0	1,0
de 3 à 5 salariés	13,4	13,9	4,1	4,1
de 6 à 9	8,1	9,0	7,7	7,7
de 10 à 19	7,9	8,9	14,0	14,1
de 20 à 49	6,9	7,6	32,7	31,5
de 50 à 99	3,3	2,7	68,2	68,1
Plus de 100	1,1	1,2	168,2	204,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>9,2</b>	<b>9,9</b>

Source : Données ACOSS et MSA au 31.12.2006. Traitement CerPhi.

- Les associations de moins de 3 salariés sont proportionnellement plus nombreuses qu'au plan national. Elles ont un effectif moyen identique au national.
- Celles de 3 à 50 salariés sont un peu moins représentées en Indre-et-Loire et leur effectif moyen est voisin de la moyenne nationale jusqu'à 20 salariés et légèrement supérieur entre 20 et 50.
- On compte en revanche davantage d'associations de 50 à 100 salariés dans le département, avec un effectif moyen conforme au national. Les plus grosses associations de plus de 100 emplois, sont presque aussi nombreuses qu'au national mais l'effectif moyen est plus faible.

# Associations et salariés par secteur d'activité

	Associations employeurs			Effectifs salariés		
	Nombre	Répartition (en %)	Réf. nationale (en %)	Nombre	Répartition (en %)	Réf. nationale (en %)
Culture loisirs	260	15,4	14,0	663	4,2	4,4
Sport	329	19,4	18,5	547	3,5	4,1
Education	174	10,3	9,4	2004	12,9	12,0
Santé	34	2,0	1,9	929	6,0	7,6
Social	286	16,9	17,3	7 865	50,4	46,0
Associations n.c.a. (3)	358	21,2	24,4	1 738	11,1	13,1
Autres activités	251	14,8	14,5	1861	11,9	12,8
<b>Ensemble</b>	<b>1692</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>15607</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Extractions suivant la Nomenclature d'Activité Française de l'INSEE.  
(3) associations répertoriées par l'INSEE comme non classées ailleurs

- Le secteur **sanitaire et social** représente à lui seul près de **20 %** des associations employeurs, et rassemble **nettement plus de la moitié des salariés**. On y trouve les plus grosses structures.
- Ce sont des employeurs plus modestes que l'on observe dans le sport. Ils sont plus nombreux que les employeurs du secteur social (329 pour 286). Mais, ensemble, ces clubs représentent moins de 4 % des salariés (3,5 % pour 50,4 % dans le social).

## L'effectif salarié moyen par secteur d'activité

	En Indre-et-Loire	Au plan national
Culture loisirs	2,6	3,1
Sport	1,7	2,2
Education	11,5	12,4
Santé	27,3	39,3
Social	27,5	26,0
Associations n.c.a. (3)	4,9	5,3
Autres activités	7,4	8,8
Ensemble	9,2	9,8

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Extractions suivant la Nomenclature d'Activité Française (NAF) de l'INSEE. Traitement CerPhi. (3) associations répertoriées par l'INSEE comme non classées ailleurs

- L'effectif moyen est inférieur à la moyenne nationale dans la plupart des secteurs d'activités. Ceci en particulier dans le domaine de la santé.
- La seule exception se situe dans le domaine de l'action sociale qui compte quelques établissements de taille importante sous statut associatif.

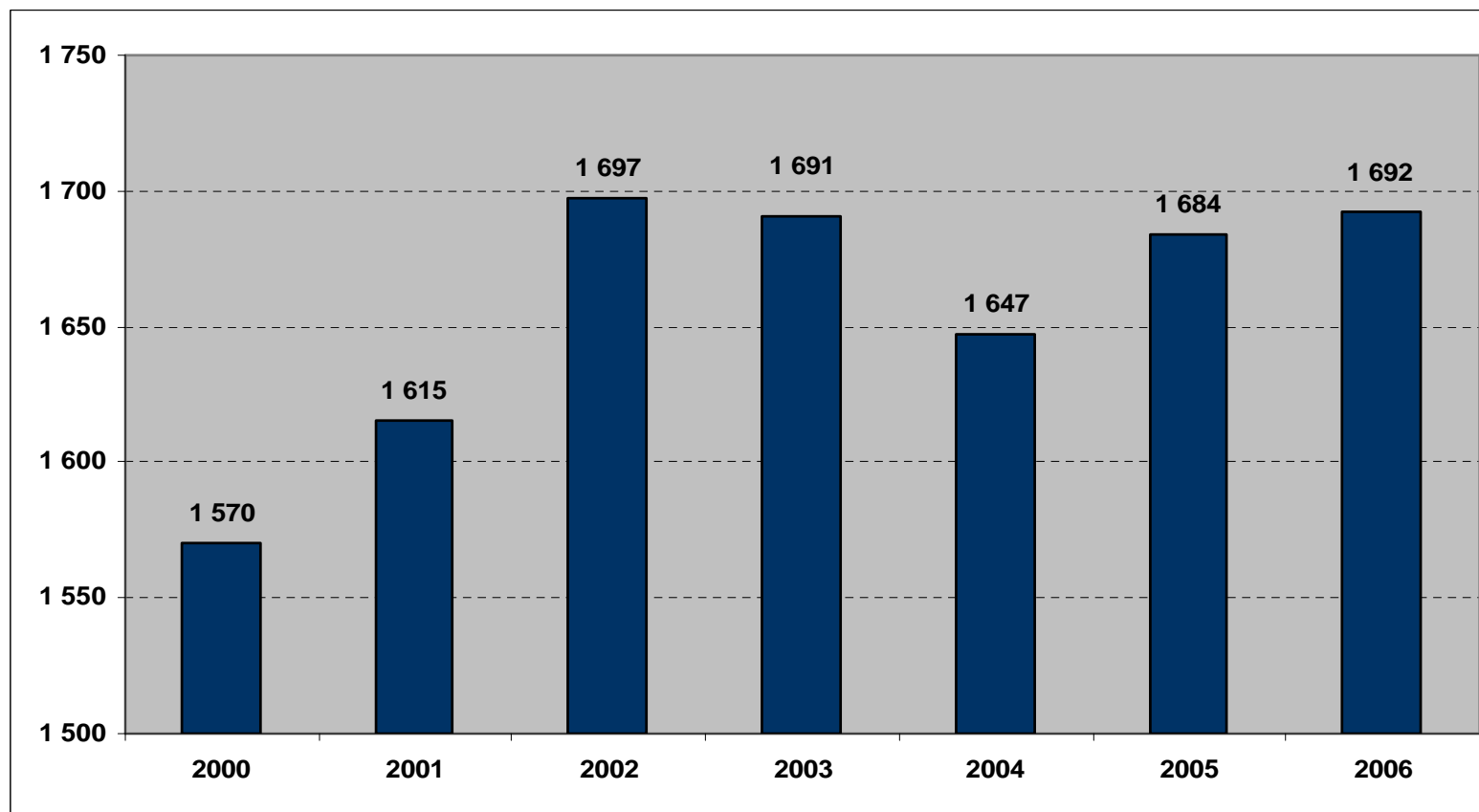
## La masse salariale par secteur d'activité (en %)

	Répartition de l'assiette salariale (en %)		Salaire moyen mensuel par tête au niveau national (en €)
	En Indre-et-Loire	Au plan national	
Culture loisirs	3,4	3,5	1143
Sport	2,3	3,0	1078
Education	14,5	12,5	1528
Santé	10,5	11,5	2214
Social	49,7	42,8	1356
Associations n.c.a. (3)	9,2	12,7	1413
Autres activités	10,4	14,1	1619
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1462</b>

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Extractions suivant la Nomenclature d'Activité Française de l'INSEE.  
 (3) associations répertoriées par l'INSEE comme non classées ailleurs

- Tout comme l'effectif moyen, la masse salariale dans **la culture et les loisirs**, dans **le sport** et dans le secteur de **la santé** est inférieure à la moyenne nationale.
- S'agissant de **l'éducation**, elle est plus importante dans le département car les associations de ce secteur sont ici, proportionnellement, un peu plus nombreuses qu'ailleurs.
- Quant au secteur **social**, il représente à lui seul près de 50 % de la masse salariale totale du secteur associatif, soit ici bien plus qu'au plan national (43%).

## Evolution du nombre d'associations employeurs en Indre-et-Loire



Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006.

- Au bilan, sur les 6 dernières années, l'augmentation du nombre d'associations employeurs est de 7,8 %. La croissance est forte de 2000 à 2002, suivie d'un certain repli en 2004 et d'une timide reprise depuis 2005.

# Croissance de l'emploi dans les associations d'Indre-et-Loire

## Evolution annuelle du nombre de salariés (en %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Indre-et-loire</b>	-	5,3	1,6	0,1	3,0	2,2	0,6
<b>Région</b>	-	4,0	2,2	2,8	2,7	2,5	1,5
<b>France</b>	-	2,9	3,7	2,7	1,4	1,6	1,3

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Traitement CerPhi.

- En six ans, le nombre de salariés des associations d'Indre-et-Loire a augmenté de 13,4%. Cette progression correspond assez à la progression nationale (14,4%), elle est légèrement moins forte qu'au plan régional (16,7%).
- C'est en 2001 et 2004 que la croissance du nombre de salariés a été plus forte dans le département, dépassant nettement les moyennes nationale et régionale. Inversement, elle est plus discrète en 2002 et 2003, tout comme en 2006.

# Croissance de la masse salariale

## Evolution annuelle de la masse salariale (en %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Indre-et-loire	-	7,3	5,1	4,7	4,5	3,9	4,6
Région	-	6,5	5,7	5,0	4,8	3,7	5,9
France	-	5,0	6,0	4,7	3,9	3,5	4,9

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Traitement CerPhi.

- La masse salariale totale a fortement augmenté, de 34,1% au cours de cette période de six ans. Cette progression n'est pas trop éloignée de l'évolution régionale (36,1%) et de la progression nationale (31,4%).
- C'est au cours des années 2001 à 2002 qu'elle a le plus fortement évolué. L'années 2005 marque une pause comme aux niveaux régional et national.

# Chèque emploi associatif : premier bilan

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004.

A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le *chèque emploi associatif* est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il concerne les associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein (effectif calculé en moyenne de l'année). **Le tableau présente le bilan de l'année 2006.**

	Employeurs	Salariés	Masse salariale (en €)
Indre-et-Loire	305	807	1 995 566
Région	1 155	2 803	6 649 209
France	24 652	59 452	144 982 173

Source : Données ACOSS au 31 décembre 2006. Traitement CerPhi.

- Au cours d'une montée en puissance progressive depuis 2004, l'Indre et Loire a dépassé, en 2006, 300 utilisateurs employant au total plus de 800 salariés.
- Ainsi, parmi les associations du département concernées par ce dispositif de simplification, 24,8% l'ont fait en 2006. Cette proportion, bien supérieure à la moyenne nationale qui est de 20,8%, place le département au 20<sup>ème</sup> rang national.

# Combien d'associations vivantes en Indre-et-Loire ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude. Les chercheurs en sont à effectuer des estimations avec prudence. Pour ce qui nous concerne, nous utilisons **trois approches complémentaires** pour parvenir à une estimation :

- Nos études nationales effectuées en prolongement de celles menées par E. Archambault et V. Tchernonog<sup>[1]</sup> nous ont conduits à évaluer à un million le nombre d'associations vivantes en France.<sup>[2]</sup> Dès lors que l'Indre-et-Loire représente 0,85% des créations enregistrées au plan national sur 10 ans, et que la stabilité associative, du moins dans le domaine du sport, est ici plus forte qu'ailleurs, nous appliquons ce ratio pour affirmer que le nombre d'associations vivantes aujourd'hui dans le département dépasse les **8.500**.
- Les enquêtes nationales ont montré que la proportion des associations employeurs était de l'ordre de 16 à 17% du total associatif. Appliqué au département, ce pourcentage nous conduits à estimer le nombre d'organismes vivants entre **8.800 et 9.400 associations**.
- Si l'on considère que la proportion de clubs sportifs est généralement de l'ordre de 20% du total des associations en France, nous pouvons considérer que ce pourcentage **est plus élevé** en Indre-et-Loire, compte tenu de la bonne stabilité de ces clubs et de l'intérêt porté par la population pour les activités sportives (cf. les créations d'associations sportives plus fréquentes qu'ailleurs, le nombre d'associations employeurs dans le sport). Les statistiques sportives officielles qui portent à 1.720 le nombre de clubs sportifs nous conduisent ainsi à **confirmer les précédentes estimations**.

C'est donc **vers une fourchette prudente de 9.000 à 10.000 associations** que nous nous orientons : une force considérable, au service de l'intérêt général, et au plus profond des quartiers et des villages, dans un maillage extrêmement fin et très précieux.

[1] Au sein du laboratoire Matisse (Modélisations Appliquées, Transformations Institutionnelles et Stratégies Socio-économiques) du CNRS [www.matisse.univ-paris1.fr](http://www.matisse.univ-paris1.fr)

[2] « *Evolutions de la France associative* » – CerPhi – Novembre 2004.

# Combien de bénévoles en Indre-et-Loire ?

Question très délicate que nous aborderons avec autant de prudence, en proposant également une fourchette assez large. Les estimations nationales généralement admises nous permettent d'évaluer le bénévolat [1] dans le département.

- Considérons qu'il y a en moyenne entre 4 et 5 bénévoles réguliers, c'est-à-dire des personnes qui ont une fonction précise et continue dans l'association, et qui lui consacrent du temps tout au long de l'année, ou de la saison, selon l'activité de l'organisme. Si nous prenons en compte le nombre d'associations vivantes en Indre-et-Loire, nous parvenons à une fourchette comprise entre 40.000 et 45.000 personnes.
- Plus largement, il faut ajouter les bénévoles occasionnels, ces personnes qui interviennent ponctuellement et utilement, qui pourraient dépasser le total de 60.000 en Indre-et-Loire, selon des clefs de répartitions nationales que nous avons construites [2].

→ On parvient ainsi à un total de l'ordre de 100.000 bénévoles dans le département.

Près de trois personnes sur dix, en âge de rendre ainsi les meilleurs services aux autres, s'engagent au moins ponctuellement dans un esprit citoyen au sein des associations. Même si elle est et sera toujours insuffisante, cette force bénévole constitue un atout incomparable pour le département, que ce soit en termes de lien social, ou que ce soit en termes de générosité.

[1] Pour en savoir plus : « *La France bénévole* » - Cerphi mars 2007, librement consultable sur [www.cerphi.org](http://www.cerphi.org)

[2] Et en considérant qu'il pourrait y avoir entre 6 et 7 bénévoles occasionnels, en moyenne, dans chacune des 9.000 à 10.000 associations.

# Les chiffres clés de la vie associative en Indre-et-Loire

- ❖ Environ 550 associations nouvelles chaque année, en moyenne depuis 10 ans. Près de 4 sur 5 sont déclarées à la Direction départementale de la jeunesse, des sports, au guichet unique des associations, au titre de l'arrondissement de Tours.
- ❖ 1.700 associations employeurs. Près d'une sur cinq se situe dans le secteur sportif, une sur six dans le domaine social.
- ❖ Près de 10% des salariés du secteur privé d'Indre-et-Loire travaillent dans une association. Plus de 15.600 salariés sont ainsi employés en milieu associatif, dont une large majorité dans le domaine sanitaire et social.
- ❖ Le nombre de salariés des associations a augmenté de près de 14% depuis 2000.
- ❖ Le département compte entre 9.000 et 10.000 associations vivantes, dont plus de 1.700 clubs sportifs.
- ❖ Elles mobilisent plus de 100.000 bénévoles, dont 45.000 environ interviennent très fidèlement et régulièrement pour les faire vivre.